



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

- Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 [ffcregionsud@gmail.com](mailto:ffcregionsud@gmail.com)  
 **Antenne** : Vélodrome de Costebelle TPM chemin de l'Ermitage 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55 [ffcregionsud.ant@gmail.com](mailto:ffcregionsud.ant@gmail.com)



A tous les Présidents de Club

Nos réf :

CL/JA 2023/09/07

Marseille, le 7 septembre 2023

Objet : Affiliation 2024



## AFFILIATION 2024

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La saison 2024 vient de démarrer et à ce titre, vous avez la possibilité d'affilier votre club en vous connectant sur votre ESPACE CLUB, (sur un moteur de recherche saisir ESPACE CLUB FFC) lorsque vous êtes dans votre ESPACE CLUB vous devez aller sur :

**LE CLUB**  
**AFFILIATION**  
**ACTIVER LE CLUB**  
**DOCUMENT D'AFFILIATION**

Vous devez remplir le document d'affiliation, sans oublier d'y ajouter le cachet du club, ainsi que les signatures des membres demandés en fin de page. (Pour ceux qui rencontrent des difficultés à accéder à leur espace club, je vous joins l'affiliation papier).

Il faut nous faire parvenir LA DEMANDE D'AFFILIATION, ainsi que le document FINANCIER AFFILIATION CLUB 2024, par mail ou par courrier.

Vous pouvez régler votre affiliation par chèque ou par virement (RIB en pièce jointe).

Les demandes de licences pour les nouveaux licenciés, ainsi que pour les non-compétiteurs, pourront être saisies dès réception de ces deux documents.

**Attention la validation n'interviendra qu'après réception des licences des membres du bureau obligatoires.**

Dès informations complémentaires vous seront envoyées ultérieurement.

Le Président

Christian Lazarini

